



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

salles de cinéma

Question écrite n° 68511

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la possibilité d'inciter les cinémas à utiliser systématiquement la VO plutôt que la VF. Cet effet incitatif sous conditionnalité permettrait aux films internationaux d'être vus en langue originale et sensibiliserait les publics aux langues étrangères. L'objectif est d'avoir une VO en sous-titrage français pour tous les cinémas et pas seulement ceux des grandes villes. Il aimerait avoir son sentiment sur les incitations à la VOSTF pour tous les cinémas du pays.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication, par l'intermédiaire du Centre national du cinéma et de l'image animée, a toujours veillé à favoriser et maintenir la pluralité et la diversité de la diffusion cinématographique. Les films étrangers qui participent de cette diversité, et qui représentent plus de la moitié des entrées effectuées dans les établissements cinématographiques, doivent pouvoir être présentés dans leur langue originale. Dans cet objectif, le dispositif de classement art et essai des établissements de spectacles cinématographiques, qui récompense la programmation et la mise en valeur d'oeuvres cinématographiques d'art et essai, conditionne le soutien financier afférent à la diffusion d'oeuvres en version originale. En effet, l'éligibilité à ce classement et à l'aide qui lui est associée est conditionnée à la proportion d'oeuvres cinématographiques d'art et essai représentées en version originale. Cette proportion varie en fonction de la taille de la commune et de l'agglomération concernées. Ce dispositif, décliné jusqu'à la catégorie d'établissements implantés dans des zones urbaines dont le nombre d'habitants est inférieur à 20 000 ou dans des communes situées en zone rurale, permet d'offrir au public des films en VO sur l'ensemble du territoire métropolitain et de le sensibiliser en conséquence aux langues étrangères.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68511

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9418

Réponse publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2223